

le 20 janvier 2022

le maire



MAIRIE
DE
SANSSAC L'ÉGLISE

43320

Tél. 04.71.08.64.43

e-mail : mairie.sanssac@orange.fr

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du conseil municipal aura lieu :

Vendredi 28 Janvier 2022

A 20 h 30

dans les locaux de la mairie

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal des décisions du 3 décembre 2021
- Renouvellement de la convention assistance progiciels
- Adhésion à la dématérialisation des procédures
- Adhésion au dispositif de signalement des actes du CDG
- Instauration de la redevance d'occupation des sols due par les opérateurs et confiée au Syndicat Départemental d'Énergie
- Adoption des nouveaux tarifs de l'entente intercommunale au 1^{er} janvier 2022
- Augmentation des tarifs de la cantine pour les familles
- Harmonisation du temps de travail 1607 heures
- Vente d'un chemin à Coyac après l'enquête préliminaire
- Demande de subvention pour diagnostic thermique pour la salle socioculturelle

Informations diverses :

- Compte rendu des commissions :
 - travaux assainissement Farreyrolles,
 - APD pour la construction de la mairie,
 - circulation sur l'axe Farreyrolles Vourzac
- Habilitation de Monsieur le maire pour visualisation des vidéoprotections
- Dématérialisation des procédures d'autorisations d'urbanisme

Décisions du maire :

Dans le respect des mesures de protection sanitaire, chaque personne devra avoir son masque, son stylo, bloc-notes et respecter les distanciations.

Je vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.



Le maire,
BERAUD Jean-Yves